

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00018

Numéro SIREN : 834 333 817

Nom ou dénomination : 2PLOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/022168

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/022168**
n° de gestion : **2018B00018**
n° SIREN : **834 333 817 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 07/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2PLOGISTIQUE - Société par actions simplifiée
4 impasse du Clos du Loup 31180 Rouffiac-tolosan -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2316973

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Exemplaire à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise **Société 2PLOGISTIQUE SAS** Neant ☐ *

Adresse de l'entreprise **4 IMPASSE DU CLOS DU LOUP** **31180 ROUFFIAC-TOLOSAN**

Numéro SIRET * **83433381700015**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **9** Durée de l'exercice précédent * **0**

Exercice N clos le **30092018** Exercice N-1 clos le **100000**

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	325	
	Total I (5)	044	048	325	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	39 448	
	Client et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	7 058	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	11 493	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	57 999	
	Total général (I+II)	110	112	58 324	
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			
	Ecart de réévaluation	124			
	Reserve légale	126			
	Reserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131	132		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	3 831		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	3 831		
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	44 711		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	9 782		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	172			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	54 493		
	Total général (I + II + III)	180	58 324		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	325
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	20	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

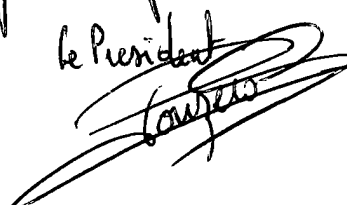
Dossier N° 2PLOGI en Lignes.

EXPERTISE COMPTABLE OCTUBRE.

Le 21/07/2018.

Certifié conforme

le Président



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2018

Désignation de l'entreprise		Société 2PLOGISTIQUE SAS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				3 0 0 9 2 0 1 8		0 0 0 0 0		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue	215		214				
	biens							
	dont export et livraisons intracommunautaires							
	services *	217		218	133 869			
	Production stockée *			222				
	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	133 869			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * :			242	129 334			
	dont crédit bail :							
	- mobilier							
	- immobilier							
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244				
	Rémunérations du personnel *			250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252					
Dotations aux amortissements *			254					
Dotations aux provisions			256					
Autres charges	259		262					
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *								
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	129 334			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 536			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers			280				
	Produits exceptionnels			290				
	Charges financières			294				
	Charges exceptionnelles			300	29			
	Impôts sur les bénéfices *			306	676			
	2 - BÉNÉFICE (OU PÉRTE) : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	3 831		
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	3 831	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-not)			324	676			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cessions d'associés	247		330				
	(surplus de valeurs liquidables sur OPCVM*)		248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
DÉDUCTIONS	Barreprise nouvelles (44, 45)	986					342	
	Régimes d'entreprise en outre-mer (44, 45)	987						
	Zone franche urbaine (44, 45 et autres A)		988					
	Zone franche maritime (44, 45 et autres A)							
	Investissements outre-mer	344						
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655						
	Zone de crédit d'impôt pour la recherche (44, 45)		990					
	Zone de crédit d'impôt pour l'emploi de main d'œuvre étrangère (44, 45)							
	Zone de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (44, 45)							
	Zone de crédit d'impôt pour la transition énergétique (44, 45)							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	4 507	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises L.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	4 507	372		

Document N° 2033-B 2018 en force

EXPERTISE COMPTABLE OCCITANE

Le 21/07/19

Bénéfice Conforme
Le Président
(Signature)

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 2PLOGISTIQUE SAS

30/09/2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[illegible][illegible]

Dossier N° 24.067 en litige.

Le 21/07/19.

Certifié Conforme
Le Président

EXPERTISE COMPTABLE OCTTANE

SAS 2PLOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 1000 €

Siège social : 4 Impasse Du Clos Du Loup 31180 ROUFFIAC TOLOSAN

RCS TOULOUSE 834 333 817

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 Juillet 2019 APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

L'an deux mille dix-neuf, et le 21 Juillet, à 15 heures

Les 2 associés de la SAS 2PLOGISTIQUE, société par actions simplifiées au capital de 1000 €, dont le siège social est situé A ROUFFIAC TOLOSAN, 4 Impasse du Clos Du Loup, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 333 817, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de Monsieur LAUZERAL Pascal, Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur LAUZERAL Pascal, en qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent 1000 actions sur les 1000 actions émises par la Société. Le Président constate que l'assemblée générale, réunissant plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- _ un exemplaire de la convocation des associés ;
- _ les statuts de la Société ;
- _ la feuille de présence à l'assemblée ;
- _ les pouvoirs des associés représentés par des mandataires (sans objet) ;
- _ le rapport de gestion du Président ;

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion du président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément

PP

1

P.L

auxdits statuts, été communiqués aux associés huit jours avant la réunion de l'assemblée. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- _ Rapport de gestion du Président ;
- _ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 et quitus au Président
- _ Affectation du résultat ;
- _ Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 lesquels fait apparaître un bénéfice de trois mille huit cent trente et un euros (3831 €)

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant Trois mille huit cent trente et un euros (3831 €) de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	3448 € Report à nouveau :	3448 €
Réserve légale :		383 €
Réserve facultative		0 €
TOTAUX		3831 €

Rappel des dividendes distribués : Néant – Premier exercice clos le 30/09/2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

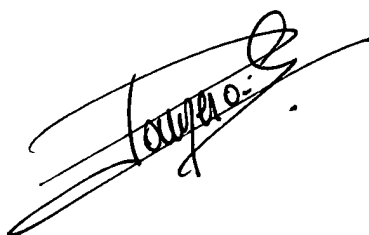
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé présent.

Le Président Monsieur LAUZERAL Pascal



Le Directeur général (associé) ;r Monsieur PASTRE Philippe

